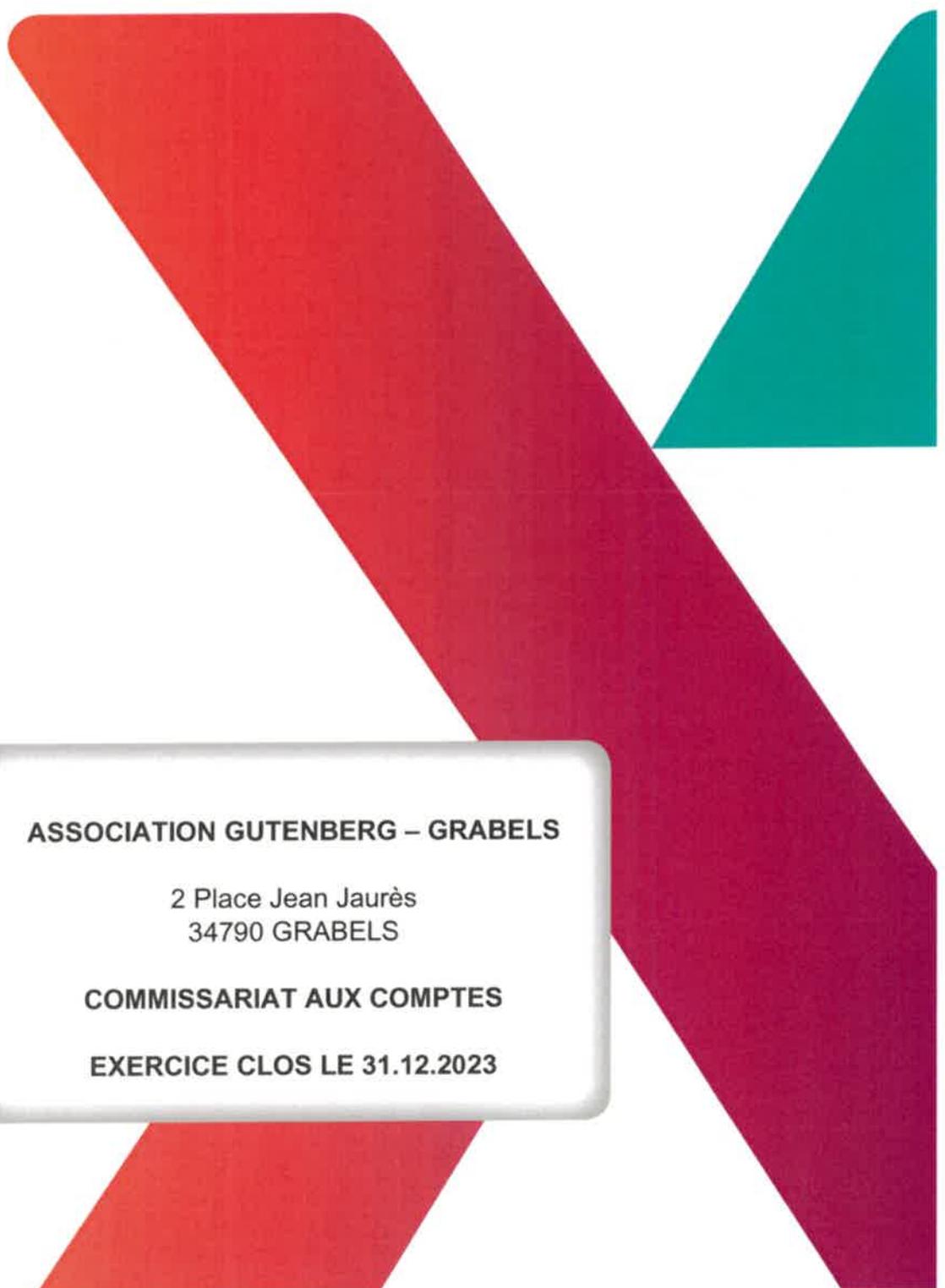


axiome



ASSOCIATION GUTENBERG – GRABELS

2 Place Jean Jaurès
34790 GRABELS

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@ttis - bât G

ALES 30100

681, chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51, rue Louis Delaunoy - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassocies.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GUTENBERG – GRABELS

Association

SIRET : 412 636 995

2 Place Jean Jaurès
34790 GRABELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble r@tts - bât G

ALES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ASSOCIATION GUTENBERG - GRABELS

2 Place Jean Jaurès

34790 GRABELS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Association GUTENBERG - GRABLES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **GUTENBERG** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 9 avril 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric Carrobe', is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive, with a prominent loop at the end.

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric CARROBE

Bilan actif

GUTENBERG-GRABELS

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 280	2 037	243	1 003
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	81 550	6 456	75 094	79 171
Installations techniques, matériel et outillage	10 075	6 773	3 302	4 360
Autres immobilisations corporelles	99 992	71 459	28 533	23 328
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	193 896	86 725	107 171	107 862
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	90 088		90 088	169 020
Divers				
Valeurs mobilières de placement	25 177		25 177	5 177
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	315 855		315 855	253 250
Charges constatées d'avance	1 228		1 228	3 741
ACTIF CIRCULANT	432 348		432 348	431 188
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	626 244	86 725	539 519	539 050

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Bilan passif

GUTENBERG-GRABELS

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	333 669	309 423
RESULTAT DE L'EXERCICE	169	24 246
Subventions d'investissement	65 026	68 557
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	398 864	402 226
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	25 307	16 455
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 307	16 455
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	1 234	2 468
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 005	6 971
Dettes fiscales et sociales	76 557	67 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	296	10 033
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	24 256	33 029
DETTES	115 348	120 368
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	539 519	539 050

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Compte de résultat

GUTENBERG-GRABELS

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Sur 12 mois : Variation en valeur a	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	9 107	1,48	9 133	1,55	-26	-0,28
Ventes de biens et de services	227 466		218 889		8 577	3,92
Ventes de biens						
Ventes de prestations services	227 466	36,95	218 889	37,24	8 577	3,92
Produits de tiers financeurs	379 004		359 785		19 218	5,34
Concours publics et subventions d'expl	378 040	61,41	359 785	61,21	18 254	5,07
Vts des fondateurs ou conso. de la dot.						
Ressources liées à la générosité du pu	964	0,16			964	
Contributions financières						
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts	4 233	0,69	3 710	0,63	523	14,10
Utilisation des fonds dédiés			31	0,01	-31	-100,00
Autres produits	77 520	12,59	71 376	12,14	6 144	8,61
Total I	697 330	113,28	662 924	112,78	34 406	5,19
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variations de stock						
Autres achats et charges externes	137 532	22,34	135 604	23,07	1 928	1,42
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	19 513	3,17	14 411	2,45	5 102	35,40
Salaires et traitements	414 625	67,36	373 172	63,49	41 453	11,11
Charges sociales	107 070	17,39	105 091	17,88	1 979	1,88
Dotations aux amortissements et aux dép	16 427	2,67	12 550	2,13	3 877	30,89
Dotations aux provisions	8 852	1,44	15		8 837	NS
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	1 166	0,19	1 260	0,21	-94	-7,47
Total II	705 184	114,56	642 102	109,24	63 082	9,82
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-7 854	-1,28	20 822	3,54	-28 676	-137,72
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances c			77	0,01	-77	-100,00
Autres intérêts et produits assimilées	4 493	0,73	1 294	0,22	3 199	247,23
Repr. / provisions, dépréciations et transfe						
Différences positives de change						
Produits nets / cessions de valeurs mob.						
Total III	4 493	0,73	1 371	0,23	3 123	227,85
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amort., aux dépréciations e						
Intérêts et charges assililées	2		6		-4	-69,67
Différences négatives de change						
Chges nettes / cessions de valeurs mob.						
Total IV	2		6		-4	-69,67
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	4 492	0,73	1 365	0,23	3 127	229,16
3. RESULTAT COURANT avant impôts	-3 362	-0,55	22 187	3,77	-25 549	-115,15

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRFT: 332 838 131 00076 - APE: 6920Z

Compte de résultat

GUTENBERG-GRABELS

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Sur 12 mois : Variation en valeur a	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises provisions, dép., et transferts de	3 531	0,57	2 060	0,35	1 471	71,43
Total V	3 531	0,57	2 060	0,35	1 471	71,43
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, aux dépréciations et						
Total VI						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	3 531	0,57	2 060	0,35	1 471	71,43
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	705 355	114,58	666 354	113,36	39 000	5,85
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	705 186	114,56	642 108	109,24	63 078	9,82
EXCEDENT OU DEFICIT	169	0,03	24 246	4,12	-24 078	-99,30
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET						
Dons en nature						
Prestations en nature	38 700		38 700			
Bénévolat	62 505		64 868		-2 363	-3,64
TOTAL	101 205		103 568		-2 363	-2,28
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VO						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	38 700		38 700			
Prestations en nature						
Personnel bénévole	62 505		64 868		-2 363	-3,64
TOTAL	101 205		103 568		-2 363	-2,28

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8820Z

PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

1) Description de l'objet social de l'entité :

Objet : Cette association a pour but de créer une dynamique locale et d'élaboration de projets, ensuscitant la participation de personnes physiques et d'associations en vue de renforcer le lien social et les activités à buts éducatifs et socioculturels.

2) Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisés :

Les domaines d'activité sont : le Social et le Culturel. Notre organisme est ouvert à tous, nous accordons une attention toute particulière aux personnes fragiles (demandeur d'emploi, personnes âgées, bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap...). La commune de Grabels est le territoire d'intervention prioritaire de l'Association, toutefois elle accueille également des habitants des communes aux alentours, notamment pour les actions d'insertion.

Année 2021 : Bilan du projet social 2018-2021 et réécriture du projet social pour les 4 prochaines années. Considérant les éléments d'évaluation présentés, le bilan des actions menées, les éléments de diagnostic du territoire, l'équipe professionnelle et les bénévoles ont choisi de structurer le projet 2022 – 2025 autour de **4 axes principaux :**

- **Axe 1 – ACCUEIL**

L'accueil assure une fonction essentielle au sein du centre social. Il est fondé sur l'écoute, il a vocation à recueillir les besoins, envies, souhaits des habitants, et constitue de ce fait un relais important pour l'équipe professionnelle.

Les 4 objectifs généraux de l'accueil :

- Garantir une écoute attentive et proposer une réponse adaptée
- Poursuivre la communication du centre socioculturel auprès des usagers et des habitants
- Maintenir l'accès aux droits des usagers du Centre Gutenberg
- Poursuivre l'autonomie numérique des publics

- **Axe 2 – INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

ACTEUR DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DU TERRITOIRE.

Le centre socioculturel s'engage à soutenir les habitants les plus en difficulté. C'est ainsi que depuis 2007, le centre a répondu à une demande du Département concernant l'accueil, l'accompagnement et le suivi des personnes allocataires du RSA sur le territoire de la commune de Grabels et des communes environnantes.

La spécificité de l'accompagnement proposé est d'associer des rendez-vous individuels avec la conseillère en insertion professionnelle et la participation à des ateliers collectifs. Les personnes en accompagnement bénéficient gratuitement de l'accès à tous les services et activités proposés par l'association.

La période de 2022 à 2025 devra consolider ces améliorations, dans le souci d'adapter en permanence les outils et les services proposés aux besoins des personnes bénéficiaires, et en cherchant en priorité à renforcer leur autonomie et leur capacité d'agir.

- **Axe 3 – SOUTIEN A LA PARENTALITE**

Contribuer à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement des relations intrafamiliales et à la rencontre entre les familles.

L'action du centre social est fondée sur des actions collectives familiales repérées et performantes, qu'il convient en permanence d'ajuster selon l'évolution du profil des familles, des besoins repérés.

L'ambition primordiale de l'intervention est bien celle-ci : répondre aux besoins des familles du territoire notamment par le biais d'actions collectives visant à l'épanouissement des parents et des enfants. Il s'agit dans ce cadre de valoriser, de donner confiance aux parents dans leurs capacités à investir le rôle parental, sans jugement avec attention et bienveillance.

Par ailleurs, il est important dans le cadre de ce projet de valoriser la prise d'initiatives, l'implication des familles et des parents dans les projets ou actions qui seront mis en place.

Le projet famille se décline en trois objectifs :

- Poursuivre l'accompagnement des familles avec de jeunes enfants
- Accompagner les parents dans leur rôle, soutenir les familles en difficulté et faciliter leur quotidien
- Favoriser les initiatives, l'ouverture à la vie locale et le partenariat autour de la parentalité

- **Axe 4 – CITOYENNETE, EDUCATION POPULAIRE**

Favoriser la prise d'initiatives des habitants, acteurs de leurs projets et de leur territoire.

L'AXE 4 est un enjeu important du projet 2022-2025, 3 actions seront développées pendant la période :

- **Objectif de la 1ère action** : Faire participer les habitants au projet et à la vie de la structure
- **Objectif de la 2ème action** : Développer les partenariats associatifs en cohérence avec le projet social
- **Objectif de la 3ème action** : Initier et accompagner les adhérents à prendre place au sein de notre structure en s'appuyant sur leurs compétences et savoir-faire

3) Description des moyens mis en œuvre en 2023 :

Pour réaliser les objectifs de l'association, les moyens mis en œuvre sont :

- **Humains :**

- Un Conseil d'Administration composé de 32 membres dont 6 suppléants.
- 12 commissions
- 109 bénévoles
- 27 salariés, 3 jeunes en service civique, 18 intervenants, 1 expert-comptable, 1 commissaire aux comptes, 6 stagiaires.

- **Les lieux utilisés :**

- Centre Socioculturel Gutenberg 2, place Jean Jaurès
- Espace de vie sociale : salle Guy Charles Aguilar, quartier de la Valsière

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE**Désignation : GUTENBERG-GRABELS****Exercice clos le 31/12/23**

- Espace communal Quartier de la Valsière : Bureau EVS, cuisine, salles CAMPOS, patio
- Espace Culturel des Bugadières : Salle Debussy
- Salle polyvalente : Salle de danse, Salle des arts martiaux
- Maison de l'enfance et de la famille (MEF)
- 1 parcelle jardin de Grabels
- Jardin du château de Grabels
- Salle E. Claustre
- Maison commune : salle gym, salles d'activités, grande salle pour réunion
- le jardin des oiseaux
- **Le fonctionnement :**
 - Le centre socioculturel Gutenberg est implanté au 2, place Jean Jaurès et l'accueil des usagers se fait du lundi au samedi.
 - Les horaires sont les suivants :
 - Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
 - Le samedi de 9h à 13h
- **Des véhicules :**
 - 1 minibus 8 places
 - 1 Dacia dokker
 - 1 scooter électrique
 - 1 Guitoune

Evènements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance d'évènements postérieurs à la clôture.

Faits marquants de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2023, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Désignation : GUTENBERG-GRABELS

Exercice clos le 31/12/23

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement n°2018-06 de l'ANC relatif à la comptabilité des associations homologué par arrêté publié au JO du 30 décembre 2018 et abrogeant le règlement CRC n°99-01.

Selon l'article 431-9 du règlement ANC n°2018-06, « l'entité fournit une information sur les montants des concours publics et les subventions qui lui ont été octroyés dans l'exercice en distinguant :

- *Le nature du concours ou de la subvention octroyé : concours publics, subvention d'exploitation et subvention d'investissement ;*

- *Les différentes catégories d'autorités administratives : Union Européenne, Etat, Collectivités territoriales, Caisse d'allocations familiales, autres... »*

Les montants nous concernant en 2023 sont :

Autorité administrative	Montant
Subvention d'exploitation	
ETAT	89 719
FONJEP	4 700
Département	89 809
Commune	77 000
CAF	34 160
REEAP	12 480
FSE	36 349
CARSAT	12 983
REGION	6 000
Autres	14 840
TOTAL	378 040
Subvention d'investissement	
TOTAL	

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 539 519 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 705 355 euros et un total charges de 705 186 euros, dégageant ainsi un résultat de 169 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE**Désignation : GUTENBERG-GRABELS****Exercice clos le 31/12/23**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La valorisation des heures des bénévoles pour l'année 2023 est la suivante :

4 630 heures à 13.50 euros charges comprises s'élèvent à 62 505 euros.

Soit 15 039.00 euros pour EVS et 47 466.00 euros pour le centre.

La valorisation de la mise à disposition ou d'avantages en nature de la mairie s'élève à :

- loyer : 30 000 euros
- énergie : 3 000 euros
- personnel détaché : 850 euros

Soit un total de 33 850 euros.

La valorisation de la mise à disposition ou d'avantages en nature de la mairie pour l'EVS s'élève à :

- loyer : 3 050 euros
- énergie : 1 700 euros
- personnel détaché : 100 euros

Soit un total de 4 850 euros.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.
- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le

ANNEXE**Désignation : GUTENBERG-GRABELS****Exercice clos le 31/12/23**

coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations techniques, matériel & outillage industriels 5 ans
- Installations générales, agencements 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier de bureau & informatique, mobilier 5 ans

Stocks et en cours :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement en matière de pensions retraite :

La provision de 25 307 euros correspond au calcul de l'indemnité de départ en retraite calculée suivant l'application de la convention collective.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G

521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Désignation : GUTENBERG-GRABELS

Exercice clos le 31/12/23

Tableau des immobilisations :

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 280			2 280
Immobilisations incorporelles	2 280			2 280
- Terrains	81 550			81 550
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 075			10 075
- Installations générales, agencements aménagement divers	8 541	8 644		17 185
- Matériel de transport	21 662			21 662
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 053	7 092		61 145
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	175 880	15 736		191 617
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	178 160	15 736		193 897

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G

521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr

SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Désignation : GUTENBERG-GRABELS

Exercice clos le 31/12/23

Amortissements des immobilisations :

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 277	760		2 037
Immobilisations incorporelles	1 277	760		2 037
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 379	4 078		6 457
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 715	1 058		6 773
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 840	1 258		6 098
- Matériel de transport	15 418	918		16 336
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 669	8 355		49 024
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	69 021	15 667		84 688
ACTIF IMMOBILISE	70 298	16 427		86 725

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8820Z

ANNEXE

Désignation : GUTENBERG-GRABELS

Exercice clos le 31/12/23

Tableau des provisions :

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	16 455	8 852			25 307
Total	16 455	8 852			25 307
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		8 852			
Financières					
Exceptionnelles					

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr

SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Désignation : GUTENBERG-GRABELS

Exercice clos le 31/12/23

Tableau de suivi des fonds propres :

NATURE	Montant global au début de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves gestion propre					
Réserves gestion contrôlée					
Report à nouveau gestion propre	309 423	24 246			333 669
Report à nouveau gestion contrôlée					
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>					
Gestion propre	24 246		169	24 246	169
Gestion contrôlée					
SITUATION NETTE					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	68 557			3 531	65 026
Provisions réglementées					
TOTAL FONDS PROPRES	402 226	24 246	169	27 777	398 864

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Désignation : GUTENBERG-GRABELS

Exercice clos le 31/12/23

Tableau de suivi des fonds dédiés :

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES	Montant global au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice	
				Montant global	Non utilisé (1)
				A	B
<u>Contributions financières autorités de tarification</u>	-			-	
Sous-total :	-	-	-	-	-
<u>Subventions d'exploitation</u>				-	
Sous-total :	-	-	-	-	-
<u>Contributions financières d'autres organismes</u>					
Sous-total :					-
<u>Ressources liées à la générosité du public</u>	-			-	
Sous-total :	-	-	-	-	-

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Désignation : GUTENBERG-GRABELS

Exercice clos le 31/12/23

Etat des créances :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	90 088	90 088	
Charges constatées d'avance	1 228	1 228	
Total	91 316	91 316	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Désignation : GUTENBERG-GRABELS

Exercice clos le 31/12/23

Etat des dettes :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*) Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 234	1 234		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 005	13 005		
Dettes fiscales et sociales	76 557	76 557		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	296	296		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	24 256	24 256		
Total	115 348	115 348		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 234			
(**) Dont envers les associés				

Produits à recevoir :

	Montant
Divers - produits à recevoir	90 088
Total	90 088

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Désignation : GUTENBERG-GRABELS

Exercice clos le 31/12/23

Charges à payer :

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	7 514
Dettes provision pour congés à payer	27 885
Charges sociales sur congés à payer	8 875
Formation continue	3 616
Divers - charges à payer	
Total	47 890

Charges constatées d'avance :

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 228		
Total	1 228		

Produits constatés d'avance :

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	24 256		
Total	24 256		

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSOCIATION GUTENBERD - GRABELS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

▪ **Conventions conclues avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**

Personne concernée : M. Matthias MOREZZI, membre suppléant du conseil d'administration de la CAF, et membre du conseil d'administration de l'association GUTENBERG – GRABELS.

Objet : Conventions de financement et de prestations de services conclues entre la CAF et l'association GUTENBERG – GRABELS.

Conditions financières : Les montants enregistrés en produits au cours de l'exercice 2023 sont les suivants :

Conventions conclues avec la CAF	En €
Animation - Centre social	70 758
Animation Collective Familles - Centre social	23 682
Animation locale - EVS	23 682
Lieu d'Accueil Parents Enfants	19 725
Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité	32 418
Réseaux d'Ecoute d'Accompagnement et d'Appui des Parents	12 480
Subvention d'investissement	388
Subvention de fonctionnement	34 160
TOTAL	217 293

▪ **Conventions conclues avec la commune de Grabels**

Personnes concernées : les membres suivants du conseil d'administration de l'association GUTENBERG-GRABELS :

- Adjointe à la commune de GRABELS : Mme Cléo FERRON ;
- Conseillers municipaux de la commune de GRABELS : Mme Sylvie CARMONA et M. Pascal MILLET ;
- Membres du conseil d'administration du CCAS de GRABELS : Mme Nathalie VERDIER (en tant que conseillère municipale) et Mme Harmonie DUMON (en tant que personne qualifiée).

Objet : Conventions partenariale d'objectifs et de moyens entre la commune de GRABELS et l'association GUTENBERG – GRABELS.

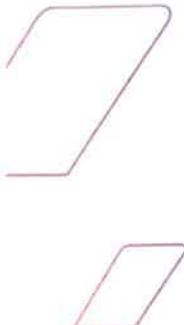
Conditions financières : Les montants enregistrés en produits au cours de l'exercice 2023 sont les suivants :

Conventions conclues avec la commune	En €
Projet social de l'EVS sur le quartier de la Valsière	15 000
Convention partenariale d'objectifs et de moyens	62 000
TOTAL	77 000

Fait à Montpellier,
Le 9 avril 2024



Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric CARROBE

Two thin, purple-outlined parallelograms are positioned in the top-left corner of the page.

AXIOME AUDIT

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G - 34000 Montpellier
681 chemin du Mas de la Bedosse - 30100 Alès
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex - 66050 Perpignan
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

axiomeassocies.fr

Membre indépendant



DIFFERENCE

